



Compte-rendu du Conseil d'administration

du 4/12/24

Etaient présents

Gilles ALLARD - AGILES CONSEIL
Jérôme ARNAUD - ALSTOM GROUP
Sabine BRUNEL - AXA FRANCE
Frédéric CIUNTU - GROUPE L'ORÉAL
Éric HOUVIEZ - ORANGE
Xavier FÉCAMP - HERMÈS INTERNATIONAL
Gaëlle SALAUN - EDF
Frédéric GOUPIL DE BOUILLÉ - SNCF

Fabien GUISSÉAU - GRAND PARIS
AMÉNAGEMENT
Pauline KOCH - SITOWIE
Olivier MAIGRON - SANOFI
Cédric OMNES - GROUPAMA
Jacques PERPÈRE - AIRBUS SAS
Tiffany BOUHOURL - ADI
Morgane ISELLA - ADI
Barbara KIRALY - ADI

A distance

Juliette BORIE – RENAULT

Absents avec pouvoir octroyés au président et secrétaire général

LISTE NOM

Éric BOUSREZ - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Yves CADELANO - NEXITY

Absents excusés

Ingrid NAPPI - ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES
Damien SANOUILLET - JONES LANG LASALLE SAS
Alain RESPLANDY-BERNARD - DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT

En préambule, Jacques PERPERE, a annoncé sa démission en tant qu'administrateur et adhérents de l'association. L'ensemble des administrateurs saluent son implication dans l'association tout au long de sa carrière.

L'article 5.1 des statuts de l'association indique : « En cas de vacance à la suite d'un décès ou d'une démission, le conseil d'administration pourvoit, s'il le juge nécessaire, provisoirement au remplacement du poste d'administrateur devenu vacant. Cette nomination devra être soumise et approuvée par la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra suite à cette nomination. »

Les administrateurs n'ont pas pourvu le siège laissé vacant.

Initial

Paraphe

DS

1/ Adhésions

Le conseil d’administration a été informé de l’état des lieux des adhésions.
Le taux de 2/3 d’utilisateurs est largement respecté, comme indiqué dans les statuts. Il est à noter que le nombre d’utilisateurs n’a jamais été aussi important au sein de l’association depuis 10 ans.

Remarques des administrateurs

Remarque JA : très bonne année - Chiffre à retenir : le pourcentage des utilisateurs en activité qui augmente.

2/ Budget

2024 et Atterrissage

La présentation du budget 2024 et de son atterrissage à fin 2024 est validée par le conseil d’administration.
Le CA autorise le bureau et la délégation à payer la première facture du baromètre des implantations tertiaires qui sera édité au T1 2025.

Remarque OM : 2024 est une année exceptionnelle en raison du bon recouvrement des cotisations et de la multiplication des partenariats. J’invite chaque administrateur à valoriser l’association auprès de ses contacts pour encourager et soutenir les partenariats qui feraient sens pour l’association.

Projet de budget 2025 et tarification 2025

La présentation du projet de budget 2025 est validée par le conseil d’administration.
Ce dernier est basé sur une modification des tarifs applicables aux cotisations des adhérents comme prévu par l’Article 10.1 des statuts de l’association.

Voici l’ensemble des tarifs HT 2024 (pour mémoire) et les tarifs 2025, tel qu’adoptés par le conseil d’administration.

Catégorie Membres Utilisateurs	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Adhérents Premium	1 000	1 000
Adhérents Essentiel*	725	750
En recherche d'emploi ancien membre	100	100
Public	400	400
Retraités ancien membre	300	400
Ancien uti activité pro < 72 600 €	400	750
Ancien uti activité pro > 72 600 €	900	750

Changements 2025

→ A compter du 1^{er} janvier 2025, les dîners sont accessibles uniquement aux utilisateurs en activité, soit, les adhérents en sous-catégorie « Premium » et « Essentiel ».

→ Au regard de l’alignement des tarifs, la différenciation par le chiffre d’affaires des anciens utilisateurs en activité professionnelle n’a plus lieu d’être → fusion des deux sous-catégories pour en créer une seule à partir de 2025 intitulée « Ancien utilisateur en activité professionnelle ».

Il est à noter que cette fusion de sous-catégorie ne relève aucunement de la création d’une catégorie d’adhérents, au sens de l’article 4.1 des statuts de l’ADI.

Remarques des administrateurs

Initial

OM

Paraphe

DS

fgb

FC/JB / SB : Portons une attention particulière aux demandeurs d’emploi et conservons notre rôle social, voire sociétal, en maintenant une adhésion accessible (100€) pour les accompagner dans leur recherche active.

Catégorie Membres Associés	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Membres associés	1 750	1 800
Petite structure <72 600	1 000	1 800
Enseignant	400	400
Retraités ancien membre	300	300

Changements 2025

→ Au regard de l’alignement des tarifs, la différenciation par le chiffre d’affaires des membres associés n’a plus lieu d’être → fusion des deux catégories pour en créer une seule à partir de 2025 intitulée « Membre associés »

Il est à noter que cette fusion de sous-catégorie ne relève aucunement de la création d’une catégorie d’adhérents, au sens de l’article 4.1 des statuts de l’ADI.

→ suppression de la sous-catégorie des membres associés retraités

3/ Groupes de travail

Un état des lieux de l’activité des 6 groupes de travail a été réalisé. Le conseil d’administration valide les actions proposées et leur planification sur toute l’année 2025.

Le conseil d’administration valide la réactivation de « l’Observatoire de métiers » et de la rédaction prochaine d’un ouvrage sur le métier de directeur immobilier par Magali Saint-Donat, co-présidente de la commission RSE, à titre bénévole.

Les administrateurs souhaitant faire partie du groupe de travail :

- Jérôme Arnaud,
- Eric Bousrez,
- Frédéric Ciuntu,
- Ingrid Nappi,
- Frédéric Goupil de Bouillé
- Gilles Allard.

Au regard du nombre conséquent d’administrateurs mobilisés, Gaëlle Salaün indique être disponible en cas de désistement.

4/ Vie de l’ADI – Préparer les 30 ans

Le conseil d’administration a été alerté des 30 ans de l’association, fêtés en 2026. Le conseil d’administration se constituera en groupe de travail pour définir les temps forts et les messages des 30 ans.

GS et FC suggèrent un accompagnement spécifique par une coach spécialisée. La délégation prendra contact avec ce professionnel qualifié pour information.

Initial

AM

Paraphe



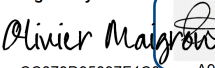
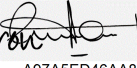
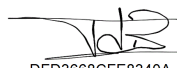
DS

FGB

Le GT devra se réunir en début d'année 2025. Il portera une attention particulière à l'implication de l'ensemble des adhérents et des délégations régionales, sous un format à définir.

5/ Echanges libres

FC demande à ce qu'un fichier de l'ensemble des directeurs immobiliers des grandes entreprises qui ne sont pas encore adhérents à l'association soit envoyée aux administrateurs, pour leur faire connaître l'ADI et les inciter à en devenir adhérent.

Signed by:	Signé par :	DocuSigned by:
		
CC879D95897F4C8...	A97A5ED46AA84F8...	DFD3668CFE8340A...